

Lausanne, le 10 juin 2025

Communiqué de presse

TGV : Non à la suppression de la moitié des lignes TGV pour Paris depuis Lausanne

Le PLR Vaud intervient aux Parlements cantonal et fédéral et au Conseil communal de Lausanne pour s'opposer à la suppression prévue de l'ensemble des TGV via Genève pour Paris en 2026, réduisant de moitié l'offre en train pour Paris depuis Lausanne.

A l'occasion de la mise en consultation du nouvel horaire 2026, le PLR Vaud a appris avec stupeur qu'en raison de travaux entre Genève et La Plaine la moitié des six liaisons quotidiennes entre Paris et Lausanne seront supprimées. Le TGV terminera sa course à Genève, à la place de Lausanne. Cette suppression aura pour effet d'allonger de manière trop importante le temps de parcours pour les voyageurs et de prêter l'attractivité de notre canton. Le PLR Vaud s'oppose à une telle baisse.

Alors que la liaison en TGV Lausanne-Paris, via Vallorbe a déjà connu ces dernières années une réduction de ses liaisons quotidienne, Paris est aujourd'hui accessible sans changement six fois par jour, dont trois via Genève. Aujourd'hui avec la mise en consultation de l'horaire 2026, nous apprenons que le TGV Lausanne-Paris via Genève aura pour terminus Genève. Un tel changement aurait un impact important pour toutes les personnes qui empruntent le train pour se rendre à Paris et inversement pour les personnes qui viennent visiter notre Canton.

Le PLR Vaud s'oppose à cette baisse de l'offre en transport public. Il craint qu'une telle suppression entraîne un report modal sur des modes de transports plus polluants et que cela prêter l'attractivité de notre canton. Alors que le temps de parcours via Genève est de 16 minutes supplémentaires en comparaison avec Vallorbe. Tout changement de train à Genève entraînera une augmentation du temps de parcours supplémentaire. Le PLR Vaud demande qu'en cas de suppression de liaisons via Genève, celle-ci soient compensées par la mise en place de nouvelles liaisons via Vallorbe.

A ce titre, Pascal Broulis dépose aujourd'hui une interpellation au Conseil des Etats pour que le Conseil fédéral se détermine sur cette baisse d'offre et s'il entend demander aux entreprises de transport la mise en place des liaisons supplémentaires vis à Vallorbe.

Alexandre Berthoud a soumis au Grand Conseil une résolution invitant le Conseil d'Etat vaudois à entreprendre toutes les démarches utiles pour s'opposer à la suppression de la moitié des liaisons TGV directes entre Lausanne et Paris ou de compenser cette baisse par l'ouverture de liaisons via Vallorbe.

Mathilde Maillard a également remis au Conseil communal de Lausanne un postulat pour que la Ville de Lausanne veille au maintien et au développement des offres internationales par le train depuis la Gare de Lausanne et que la Municipalité prenne contact avec les entités compétentes.

Par ces différents textes, le PLR Vaud s'oppose fermement à toute baisse de l'offre ferroviaire depuis Lausanne.

Contacts :

Pascal Broulis, Conseiller aux Etats, 079 435 01 78

Alexandre Berthoud, Député, 078 756 10 08

Mathilde Maillard, Conseillère communale et Présidente du PLR Lausanne, 079 699 23 11

Jérôme Thuillard, Secrétaire général, 021 323 72 78

Annexes : interventions déposées

Interpellation Pascal Broulis – Les voyageurs pour Paris resteront-ils à quai à Lausanne pour 2026 ?

Lors de la mise en consultation des horaires 2026, les CFF ont indiqué une baisse de l'offre en raison de travaux pour le TGV Paris-Genève-Lausanne, ce dernier partira et s'arrêtera à Genève pendant toute l'année 2026. Cette baisse est problématique d'autant plus que la liaison directe Paris-Lausanne, via Vallorbe, a connu une baisse de son nombre de courses ces dernières années, passant de 4 à 3 par jour. Ainsi dès 2026, Lausanne aura, selon la mise en consultation, uniquement trois liaisons quotidiennes directes avec Paris, à la place de 6 en 2025.

J'ai l'honneur d'adresser au Conseil fédéral les questions suivantes :

1. Comment le Conseil fédéral se détermine-t-il sur la suppression de la moitié des TGV entre Lausanne et Paris pour l'année 2026 ?
2. Est-ce que des liaisons supplémentaires depuis Lausanne via Vallorbe seront ajoutées pour compenser la baisse de fréquences via Genève ?
3. En fonction des informations disponibles, est-ce que les CFF prévoient de limiter cette baisse de l'offre TGV Paris-Genève-Lausanne à l'année 2026 ou cette diminution concernera plusieurs années ?
4. Quelles mesures le Conseil fédéral entend prendre pour maintenir une améliorer l'offre entre Paris et Lausanne, via le Jura, et respecter la Convention internationale relative au raccordement de la Suisse au réseau ferré français, notamment aux liaisons à grande vitesse entrée en vigueur le 23 mars 2003 ?

Résolution Alexandre Berthoud – Ne perdons pas nos liaisons TGV avec Paris !

Le 21 mai dernier, les CFF ont communiqué sur la mise en consultation du changement d'horaire 2026. Dans l'annexe du Communiqué de presse, on apprend que pendant toute l'année 2026, le TGV Lausanne-Paris via Genève ne desservira pas Lausanne en raison de travaux entre Genève et La Plaine (GE). Lausanne perdra ainsi la moitié de ses liaisons directes via Paris, avec la suppression des trois liaisons quotidiennes via Genève. Les voyageurs devront s'accommoder d'un temps de parcours prolongé et de prévoir un changement à Genève.

Or, le nombre de fréquences entre Lausanne et Paris via Vallorbe a déjà baissé ces dernières années en passant de quatre à trois liaisons quotidiennes.

Une telle baisse de l'offre pour notre chef-lieu cantonal est problématique. Il risque d'instaurer un report modal du train vers d'autres modes de transports tels que la voiture ou l'avion.

Au vu de ce qui précède, les soussignés déposent la résolution suivante :

Le Grand Conseil vaudois invite le Conseil d'Etat à entreprendre toutes les démarches utiles afin de maintenir les six liaisons quotidiennes TGV directes entre Lausanne-Paris, de s'opposer à la suppression de la moitié des liaisons ou de compenser cette baisse par l'ouverture de liaisons via Vallorbe.

Postulat Mathilde Maillard – TGV Lausanne – Paris : maintenir la cadence

Le 21 mai dernier, les CFF ont communiqué sur la mise en consultation du changement d'horaire 2026. Dans l'annexe du Communiqué de presse, on apprend que pendant toute l'année 2026, le TGV Lausanne-Paris via Genève ne desservira pas Lausanne en raison de travaux entre Genève et La Plaine (GE). Lausanne perdra ainsi la moitié de ses liaisons directes via Paris, avec la suppression des trois liaisons quotidiennes via Genève. Les voyageurs devront s'accommoder d'un temps de parcours prolongé et prévoir un changement à Genève.

Or, le nombre de fréquences entre Lausanne et Paris via Vallorbe a déjà baissé ces dernières années en passant de quatre à trois liaisons quotidiennes. Une telle baisse de l'offre pour notre ville est problématique : en plus du risque d'instaurer un report modal du train vers d'autres modes de transports tels que la voiture ou l'avion, elle risque dévaloriser le rôle et la place de la gare de Lausanne à l'échelle régional. Elle pourrait également entraîner des pertes financières pour nos commerces et nos hôtels en raison du fait que les touristes étrangers renonceraient à découvrir notre Ville en décidant de rester à Genève ou que la nuitée la veille du départ soit faite à Genève à la place de Lausanne.

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité d'entreprendre toutes démarches utiles, cas échéant en prenant contact avec le Canton et la Confédération, pour s'opposer à la suppression de la moitié des liaisons TGV directes entre Lausanne-Paris et maintenir les six liaisons quotidiennes.